

En Ile-de-France, VINCI Autoroutes met en service le nouveau parc multimodal de Longvilliers, une infrastructure innovante destinée à faciliter et décarboner les mobilités du quotidien

Après 18 mois de travaux, le nouveau Parc multimodal de Longvilliers, situé à une cinquantaine de kilomètres au sud-ouest de Paris, dans le département des Yvelines, ouvre ce lundi ses portes aux habitants du territoire, parmi lesquels les nombreux navetteurs empruntant quotidiennement l'A10. Conçue, financée et aménagée par VINCI Autoroutes, en collaboration étroite avec les collectivités territoriales, cette infrastructure de nouvelle génération, bâtie sur le site de l'ancien parc relais mis en service en 2013, est destinée à faciliter les déplacements du quotidien et à développer les mobilités durables à travers le réseau autoroutier (covoiturage, transports en commun, électromobilité). Répondant à des critères exigeants d'intégration environnementale, ce parc multimodal permettra à ses utilisateurs de diminuer en moyenne de 45% les émissions de CO₂ liées à leurs trajets quotidiens¹. Avec 255 places de stationnement gratuites, un bâtiment d'accueil climatisé avec un espace de coworking, des bornes de recharge pour les véhicules électriques, des emplacements sécurisés pour les vélos, ou encore des casiers de consigne en libre-service, le site pourra voir transiter chaque jour plusieurs centaines de passagers via 5 lignes de bus à haute fréquence, desservant au total 8 quais.



Espace d'accueil et de détente
© Caroline Gasch pour VINCI Autoroutes



Vue du Parc multimodal de Longvilliers
© Caroline Gasch pour VINCI Autoroutes



Bornes de recharge électrique gratuites
© Caroline Gasch pour VINCI Autoroutes

Une solution pour diminuer l'empreinte carbone des déplacements routiers

Les trajets routiers du quotidien sont aujourd'hui dominés par des usages autosolistes, en particulier les trajets domicile-travail, que les Français effectuent pour 75% d'entre eux en voiture². Si l'Ile-de-France fait figure d'exception à cette règle, avec 48% des trajets effectués en transports en commun, ceci est surtout vrai à Paris (64% des trajets) et en petite couronne (58% des trajets), nettement moins en grande couronne (où 69% des trajets se font en voiture)³. Aussi le développement des mobilités partagées et collectives constitue-t-il un passage obligé pour diminuer l'empreinte carbone liée à ces déplacements – une transformation des usages à laquelle VINCI Autoroutes entend contribuer à travers sa démarche « Autoroute Bas Carbone », initiée en 2019.

¹ Données théoriques basées sur le calculateur d'Ile-de-France Mobilité pour les émissions engendrées par les transports collectifs « écofrancilien » et, pour la voiture, selon les données de références publiées par l'ADEME. Ces estimations sont applicables uniquement sur les lignes d'autocar express entre Longvilliers et Massy – Orsay, soit un trajet d'environ 27 kilomètres.

² Source « [Les Français et les fractures de la mobilité dans les territoires](#) », étude IPSOS réalisée pour VINCI Autoroutes, publiée en mars 2019.

³ *Ibid.*

Situé à un nœud stratégique d'accès à l'autoroute, le parc multimodal de Longvilliers constitue une solution efficace pour faciliter et promouvoir les mobilités partagées. Desservi par des lignes régulières de cars express (opérées par Transdev et Albatrans), il permet en effet à ses usagers de rejoindre en 30 min, via l'A10, les lignes B et C de la gare RER de Massy, participant ainsi de cette logique d'optimisation des mobilités nécessaire à leur décarbonation. Un usager du parc économisera ainsi 45% d'émissions de CO2 par rapport au même trajet effectué seul dans sa voiture. L'infrastructure encourage en outre l'électromobilité et les modes doux : des bornes de recharge électrique gratuites y ont été installées, et le site, accessible par une piste cyclable, est également équipé d'un abri pour permettre le stationnement des vélos.

Aménagé au cœur de la Vallée de Chevreuse, l'infrastructure, dotée d'un bâtiment à haute qualité environnementale (HQE), s'inscrit non seulement dans les paysages de la région afin d'en assurer la continuité végétale (le fruit du travail d'architectes, paysagistes et urbanistes) mais représente aussi un atout majeur dans la préservation et la valorisation de l'eau sur ce site (grâce à un système de gestion et de traitement des eaux pluviales ou usées), afin que le projet n'ait aucune incidence sur les ressources en eau du territoire.

Une réponse aux contraintes spécifiques des déplacements domicile-travail

Plus efficaces d'un point de vue environnemental, les lignes de car express transitant par la gare multimodale de Longvilliers offrent également à leurs usagers des gains de temps substantiels dans leurs déplacements quotidiens. Sur l'autoroute A10, elles bénéficient en effet d'une voie réservée sur les deux derniers kilomètres avant Massy, ce qui permet de leur garantir une circulation fluide quelles que soient les conditions du trafic, assurant la jonction avec la gare RER en 30 minutes seulement.

Le nouveau parc propose également tous les services utiles pour rendre la vie des usagers multimodaux plus simple et plus agréable : stationnement gratuit sur place, bâtiment d'accueil chauffé en hiver et climatisé l'été, prises pour charger son smartphone, distributeur de boissons chaudes, wifi, espace de coworking, vente de produits fermiers locaux, et même une bibliothèque en libre-service.

Une réalisation menée en collaboration étroite avec les acteurs du territoire

Intégralement financée par VINCI Autoroutes dans le cadre du plan de Relance autoroutier, à hauteur de 6 millions d'euros, cette infrastructure a été réalisée dès les études préliminaires en concertation avec les différents acteurs des territoires desservis. Le Conseil départemental des Yvelines, Rambouillet Territoires, la commune de Longvilliers, le Parc naturel régional de la Haute vallée de Chevreuse, la Chambre d'Agriculture d'Ile-de-France, Ile-de-France Mobilités, Albatrans et Transdev ont ainsi été impliqués dès la conception – et tout au long – du projet.

Un dispositif pour informer les clients en temps réel :

- **Radio VINCI Autoroutes (107.7)**
- **Le 3605**, le service client 24h/24 et 7J/7 (service gratuit + prix d'appel)
- **Le site internet www.vinci-autoroutes.com**
- **Les comptes Twitter @VINCIAutoroutes ; @A7Trafic ; @A8Trafic ; @A9Trafic ; @A10Trafic ; @A11Trafic ; @A46Trafic ; @A63Trafic ; @A87Trafic ; @TunnelToulon ; @duplexa86 ; @ToulousePeriph.**

CONTACTS PRESSE :

VINCI Autoroutes

Estelle Ferron : 06 34 99 33 61 – estelle.ferron@vinci-autoroutes.com

Samuel Beauchef : 06 12 47 58 91 – samuel.beauchef@vinci-autoroutes.com

Géraldine Poirault-Gauvin : 06 29 49 98 46 – geraldine.poiraultgauvin@vinci-autoroutes.com

Vae Solis Communication

Maud Mathieu : 07 64 40 45 80 – maud.mathieu@vae-solis.com

Nathan Juillerat : 06 28 02 10 12 – nathan.juillerat@vae-solis.com

A propos de VINCI Autoroutes

Premier opérateur d'autoroutes en concession en Europe, VINCI Autoroutes accueille chaque jour plus de 2 millions de clients sur le réseau de ses six sociétés concessionnaires : ASF, Cofiroute, Escota, Arcour, Arcos et Duplex A86. Partenaire de l'Etat et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 10 régions, 45 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé.

Chiffres clés : Réseau de 4 443 km d'autoroutes – 187 aires de services – 266 aires de repos – 320 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7), www.vinci-autoroutes.com, facebook.com/VINCIAutoroutes, Twitter @VINCIAutoroutes, www.fondation.vinci-autoroutes.com, ou par téléphone au 3605, 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel).